

Le développement de la pêche au homard de la région sud de la Gaspésie au Québec : une réflexion s'impose

Maria Aubin

Maître en anthropologie, Université Laval, Canada

Chercheure et consultante indépendante dans le secteur des pêches au Québec

maria.aubin@videotron.ca

La mer est source d'exploitations variées qui sont désormais au centre de contradictions et de conflits de visions entre les différents acteurs impliqués. Chacun de ces acteurs exploite les ressources naturelles et les espaces selon ses visions et ses propres intérêts. Afin d'éviter une crise mondiale dans le secteur des pêches, la viabilité de l'activité de la pêche et la durabilité de l'exploitation des ressources doivent désormais être accentuées dans les projets de développement du secteur. Cet article propose une réflexion sur le développement de l'activité de la pêche au homard dans la région sud-gaspésienne, dans la province de Québec, au Canada, et sur les enjeux socio-politico-économiques et environnementaux auxquels ces pêcheurs font face. Depuis les années '80, les différentes initiatives et stratégies locales des pêcheurs de homard de cette région ont permis de renforcer la conservation des ressources naturelles et de mettre en place des pratiques assurant la viabilité économique de leur activité. Toutefois, de nouveaux enjeux de commercialisation à l'échelle mondiale font leur apparition imposant une réflexion sur l'essor de la pêche artisanale dans un contexte de mondialisation des marchés. En présentant les facteurs sous-jacents au développement de ce secteur d'activité, sous une perspective de dynamique local-global, cet article propose un état des lieux localisé d'une pêche à petite échelle dans un monde qui promeut le développement à grande échelle.

Mots-clés : pêche artisanale ; stratégies et initiatives locales ; mondialisation ; globalisation ; Québec

Abstract: *The sea is a source of various exploitations that have become the focus of contradictions and conflicts between the different actors involved. Each of these actors exploits natural resources and spaces according to their visions and their interests. To avoid a global crisis in the fisheries sector, the viability of the fishing activity and sustainability of natural resources must now be intensified in the development projects of the sector. This article reflects on the development of the activity of the lobster fishery in the South-Gaspé region in the province of Quebec, Canada, and the socio-politico-economic and environmental challenges these fishermen are facing. Since the 80s, through various initiatives and local strategies, the lobster fishermen in the region have strengthened the conservation of natural resources and implement practices to ensure the economic viability of their business. However, new challenges of global marketing are emerging imposing a deliberation on the development of artisanal fisheries in a context of market globalization. In presenting the underlying factors of the development of this sector, in a perspective of local-global dynamics, this article offers an overview of a localized small-scale fishery in a world that promotes large-scale development.*

Keywords: *small-scale fisheries; strategies and local initiatives; worldwide economy; globalization; Quebec*

Resumen : *El mar es una fuente de varias granjas que se han convertido en el foco de contradicciones y conflictos entre los diferentes actores involucrados. Cada uno de estos actores explota los recursos naturales y los espacios según las visiones e intereses. Para evitar una crisis mundial en el sector de la pesca, la viabilidad de la actividad pesquera y la sostenibilidad de los recursos ahora debe intensificarse en los proyectos de desarrollo del sector. Este artículo propone una reflexión sobre el desarrollo de la actividad de la pesca de la langosta en la región sur-Gaspé en la provincia de Quebec, Canadá, y los desafíos socio-político-económicos y ambientales que enfrentan estos pescadores. Desde los años 80, las diversas iniciativas y estrategias de los pescadores de langosta locales de la región han fortalecido la conservación de los recursos naturales e implementar prácticas para garantizar la viabilidad económica de sus negocios. Sin embargo, los nuevos desafíos de mercado global están surgiendo imponer una reflexión sobre el desarrollo de la pesca artesanal en el contexto de la globalización de los mercados. En la presentación de los factores subyacentes al desarrollo de este sector, en una perspectiva de la dinámica local-global, este artículo ofrece una visión general de una pesca a pequeña escala localizados en un mundo que promueve el desarrollo a gran escala .*

Palabras-claves: *pesca artesanal; estrategias e iniciativas locales; economía mundial; globalización; Quebec*

Dans le contexte de la mondialisation des marchés, les gouvernements et les organismes régionaux ont trop souvent tendance à se concentrer sur le secteur de la pêche industrielle et sur les facteurs favorisant la commercialisation et la vente des produits issus de cette pratique à un marché international. Cette attitude conduit à des situations de conflits de visions et des conflits de relations entre ces organismes et les individus aux prises avec les impacts environnementales d'une telle pratique. C'est en ce sens qu'il faut souligner l'importance d'une réflexion concertée sur les rapports société-environnement dans l'exploitation des ressources halieutiques afin de protéger les pêches artisanales qui, constituent un apport économique non négligeable et contribuent au maintien du tissu social du milieu côtier. Ce texte présente les initiatives et les stratégies mises en avant par un regroupement de pêcheurs de homard de la région de Gaspésie Sud, dans l'est du Québec. Ceux-ci innovent dans leur pratique de la pêche, depuis plusieurs années déjà, afin de rendre viable la pratique de la pêche pour les pêcheurs actuels et encourager la relève dans ce secteur. Cet article tente d'apporter un éclairage nouveau sur les différentes visions quant au développement du secteur et les conflits qu'elles génèrent.

Cadre de l'enquête

Un terrain de recherche a eu lieu en 2009 dans la région Sud de la Gaspésie, dans la Baie-des-Chaleurs, avec les pêcheurs de homard, étude qui a conduit au dépôt d'un mémoire de maîtrise (Aubin, 2012). Au printemps 2014, j'ai réalisé un « terrain embarqué »¹, c'est-à-dire un terrain qui repose essentiellement sur les activités en mer. Autant les techniques de pêche que l'identification et l'observation des multiples

¹ Le texte proposé est le fruit d'un projet qui a été conduit à titre personnel. La recherche s'inscrit dans un projet indépendant.

expertises des pêcheurs furent les objets de cette analyse. À celle-ci, s'ajoutait aussi la prise de connaissance des dossiers actuels de cette pêche telle la commercialisation du produit, les politiques qui soutiennent cette activité et d'autres éléments structurants de la pêche. Cet article veut traiter de façon transversale les enjeux majeurs auxquels les pêcheurs font face. Force est d'admettre que les pêcheurs artisans de la région sud-gaspésienne doivent composer avec des enjeux socio-politico-économiques qui dépassent les frontières territoriales de leur activité.

Cette recherche a été menée dans une double approche, soit celle de l'observation participante et celle de rencontres informelles. Pendant plus de quatre semaines, du 30 mai au 4 juillet, des sorties en mer ont été faites sur des bateaux de deux dimensions, 43 pieds et 30 pieds (13,1 mètres et 9,1 mètres), dans quatre régions, soit Bonaventure, St-Godefroi, Shigawake et Percé. À ces quatre semaines, s'ajoute une première journée en mer, le 31 avril, soit celle de la première "montée des casiers", donc la journée suivant le "Grand départ" qui était le 30 avril 2014. Pour ce qui est du Grand départ, journée de mouillage des casiers, j'y ai simplement observé les activités d'embarquement des casiers sur les bateaux sans pouvoir y participer, pour des raisons de sécurité. La saison de pêche pour ces régions dure entre 68 et 70 jours. Quatre capitaines-propriétaires ont été rencontrés ainsi que leurs aides-pêcheurs² qui ont en moyenne plus de 35 ans d'expérience de la mer et de la pêche. La pêche observée et documentée était celle au homard mais j'ai aussi observé la pêche au hareng de printemps et celle au maquereau³. Les informations retenues étaient celles qui relevaient de leur profession : relève, modèle de bateau, nombre de pêcheurs dans chaque sous-zone, la division des tâches sur le bateau, la relation entre le capitaine-propriétaire et l'aide-pêcheur, quelles sont les procédures, les techniques de boëtage, etc. J'y ai observé aussi la séquence des gestes : gaffer la bouée, lever les casiers, mesurer les homards, appâter les casiers et remettre à l'eau, etc.⁴ Sur le bateau, une tâche m'a été attribuée : celle de poser les élastiques sur les pinces des homards. Aux sorties en mer venaient s'ajouter les allers-retours des quais et aux usines de transformation où les pêcheurs transfèrent leurs prises quotidiennes et font l'achat de leurs appâts. Ces moments partagés avec les acteurs principaux de cette pêche ont suscité des révélations de leur part concernant certaines problématiques qui pèsent sur leur activité quotidienne, les coûts de production et le prix donné à la livre notamment. À ces derniers éléments s'ajoutent le suivi des événements, les nouvelles qui ont marqué les médias durant mon séjour, l'observation des relations entre les différents acteurs ainsi que les discussions avec d'autres professionnels du secteur des pêches. Ces divers contacts, conversations et événements m'ont permis d'identifier quelques enjeux majeurs de la pêche au homard, qu'il ne faut pas extraire du contexte plus large dans lequel se pratique la pêche au homard.

² Dans le Règlement sur la reconnaissance des compétences professionnelles des pêcheurs et aides-pêcheurs du gouvernement du Québec [chapitre B-7.1, r. 1], le terme d'aide-pêcheur fait référence à toute personne engagée pour exécuter des tâches sur le bateau de pêche commerciale d'un pêcheur. Source : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/B_7_1/B7_1_R1.HTM, consulté 13 avril 2015.

³ Je connaissais déjà trois des pêcheurs avec lesquels j'ai travaillé grâce au Directeur général du Regroupement des pêcheurs professionnels du Sud Gaspésie (RPPSG) qui m'avait permis de nouer ces premiers contacts lors de mon terrain en 2009. Bien qu'absente du territoire de la Gaspésie depuis, une relation avait été gardée avec eux depuis mon terrain de maîtrise et le dépôt de mon mémoire. Une personne n'aurait pas pu improviser un «terrain embarqué» sans une bonne préparation et sans avoir de tels liens dans le milieu.

⁴ Le lecteur est prié de ne pas se baser sur ce raccourci de la part de l'auteure qui ne fait pas état de l'expertise déployée par les pêcheurs lors de cette manutention complexe des casiers.

Mise en contexte : Histoire de pêcheur en Gaspésie

Une approche globale et diachronique, intégrant la politique, l'économie et le social permet de mieux comprendre la relation qu'entretient l'être humain avec son milieu, dans ce cas-ci, la mer. Elle permet aussi de mettre en relation les données historiques du développement des pêches au Canada, au Québec, et de situer les enjeux contemporains.

Au 19^e siècle, l'économie régionale de la Gaspésie reposait sur la production de la morue séchée en vue de son exportation (Desjardins, Frenette, Bélanger et Héту, 1999 ; Lepage, 1992 ; Samson, 1981, 1984). Elle se développait dans une logique de production intensive et sur la transformation du poisson dans de courts délais pour des marchés externes, tels ceux de la Méditerranée, des Antilles et de l'Amérique du Sud (Lepage, 1992 ; Samson 1984). À la fin du 19^e siècle, et suite à la Révolution industrielle, la diminution de certaines ressources halieutiques et l'augmentation des flottilles étrangères dans la région Atlantique Nord forcent les États à reconnaître les impacts négatifs de la surpêche sur l'environnement⁵. En effet, deux enjeux majeurs seront au cœur du développement du secteur des pêches au Canada. D'abord, on assiste à la naissance de la gestion moderne des pêches et à la science moderne des pêcheries qui la soutiendra (Finlayson, 1994 : 4-5 ; McGoodwin, 1990 : 65-67). Ensuite, et en lien avec la déplétion des ressources, des négociations avec les autres nations quant à leurs droits de pêcher sur les côtes du Canada s'imposeront (Bariteau, 1981 ; LeMoine, 1863 : 83-95).

La Première Guerre mondiale, la chute des prix sur le marché en 1919, la saison désastreuse de 1927, la récession des années 30, mettront à jour la fragilité de la production de la pêche dans cette région (Desjardins *et al.*, 1999 : 411). Par exemple, le comté de Gaspé perdra 31% de ses effectifs entre 1922 et 1923, soit 1116 pêcheurs. Un peu plus tard, entre 1945 et 1960, le nombre de bateaux de pêche passera, par exemple, de 90 à 5 à Grande-Rivière, seulement (*ibid.* : 412). À cette époque, la pêche deviendra une source secondaire de revenu. Les revenus des pêcheurs proviennent alors principalement de l'agriculture et de la foresterie.

Figure I - Pêche région Gaspésie, milieu du 20^e siècle. Grande-Rivière, Collection Famille Cauvier



⁵ Les pays au cœur de ces débats sont la France, l'Angleterre et les États-Unis. Toutefois, préalablement à cette époque, au 16^e et 17^e siècle, il y aura la présence de flottilles anglaises, françaises, portugaises, hollandaises, ainsi que celles des pays basques, bayonnais, rochelais et normands. Ainsi, entre ces deux périodes, une « époque de bousculade », soit un travail d'élimination de la compétition, aura lieu (Abgrall et Rainelli, 1983 : 334).



Coopérative et préparation de « corvette », Collection Famille Cauvier

Aujourd'hui, l'ensemble de la région de la Gaspésie compte le plus grand nombre de bateaux au Québec, soit près de 580 bateaux de pêche, qui constituent 39% de toute la flotte de la province disséminée, ici et là, sur le territoire principalement entre Gaspé et Bonaventure. Les bateaux de moins de 35 pieds (10, 66 mètres) représentent pour leur part 65% de cette flotte⁶. Malgré le mouvement de modernisation et de centralisation des usines de transformation qui a eu lieu dans les années 1970 (Desjardins *et al.*, 1999 : 673-684), plusieurs ports de petits bateaux et usines de transformation locale demeureront toujours présents, notamment à Ste-Thérèse-de-Gaspé, Ste-Godefroi, Shigawake et Port Daniel.

Figure II - Ports de petits bateaux et villages



Grande-Rivière



Ste-Thérèse-de-Gaspé



L'Anse-à-Beaufils



Ste-Godefroi

Suite à la déplétion des ressources marines, une réorientation des activités de pêche aura lieu. Dans les années 1965-1975, la crevette et le crabe des neiges seront un secteur dépassant celui des poissons de fond en matière de débarquements. Depuis le moratoire

⁶ Source : http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/peches/fr/savoir_plus/SecteurGasp.html : consulté, Avril 2011.

sur la morue, établi dans les années 1990, ces secteurs, ainsi que celui du homard, feront toujours partie des principaux débarquements de la région. Dans le classement des provinces, le Québec se retrouve en avant-dernière position en quantité et en valeur des débarquements de homard pour la région Atlantique Nord. Toutefois, le prix moyen de 4.69\$/livre (10.31\$/kilo) demeure le prix le plus élevé dans la région de l'Atlantique⁷. La valeur en argent pour cette pêche dans la région de la Gaspésie se situe à plus de 9.6 Million\$ (M\$), tandis que pour la Côte-Nord, elle est de 606 515\$. Les Îles-de-la-Madeleine affichent, pour leur part, une valeur de 26.3M\$. Pour 2011, les montants à la livre pour un homard se chiffraient respectivement à 4,51\$/lb (9.92\$ /kg) en Gaspésie, à 4,46\$/lb (9.81\$/kg) aux Îles et 4,53\$/lb (9.96\$/kg) sur la Côte-Nord⁸. Selon la MRC de Bonaventure, l'ensemble du secteur de la pêche et de la transformation génèrent près de 6000 emplois saisonniers dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine⁹.

En matière de pêche au homard, la juridiction relève de compétences partagées, où le fédéral (Canada) a prédominance sur le provincial (le Québec). On trouve 8 zones de pêche au homard (ZPH) au Québec, soit les zones 15 à 22 (Cf. Fig.V). Plus de la moitié des permis sont attribués aux pêcheurs de la zone 22, celle des Îles-de-la-Madeleine. Selon le Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), cette zone est l'une des plus productives (MAPAQ, 2012 : 5). En ce qui concerne la réglementation de la pêche au homard du Québec, des mesures de contrôle des intrants (limites à l'effort de pêche), par exemple un nombre limité de permis en circulation, et des mesures de conservation, par exemple une imposition sur la taille minimale de capture (TMC), ont été mises en place. Il faut noter que le secteur des pêches au Canada et au Québec est construit sur des schèmes bureaucratiques de catégorisation de la pêche et des pêcheurs selon les espèces marines pêchées, la taille de leur bateau, leur région administrative, leur affiliation professionnelle, leur appartenance linguistique, etc. Ces schèmes de catégorisation entraînent une certaine division entre les pêcheurs et par le fait même, nuisent à leur pouvoir de revendication. Devant les projets de développement de l'activité de la pêche, la solidité et l'harmonie sociale dans les différentes associations, et à l'intérieur même de ces dernières sont souvent mises à l'épreuve. Des enjeux socio-politiques existent entre les différents acteurs concernant le développement de la pêche et son avenir, comme c'est le cas de la pêche au homard pour l'ensemble des régions maritimes du Canada.

Mondialisation et enjeux de la pêche au homard de la région Sud de la Gaspésie

Cet article prend appui sur les données qui ont été analysées selon trois thèmes qui ont été mis en relation avec les résultats de terrain obtenus en 2009 (Aubin, 2012) : les enjeux politico-économiques, les enjeux sociaux et les enjeux locaux-globaux. Ce texte repose sur une approche de l'anthropologie maritime (Acheson, 1981 ; Breton, 1994 ; McCay, 2001) et de l'anthropologie du développement (Bryant, 1992 ; Escobar, 1997, 2004) qui se veut plus critique. Cette double approche vise à initier des discussions sur les problématiques de la pêche artisanale dans un contexte de mondialisation. Par mondialisation, je renvoie à la définition de Gélinas (2000), c'est-à-dire aux échanges économiques qui ont eu cours sur plus de cinq siècles et qui ont abouti à la mise en

⁷ Source, Regroupement des Pêcheurs Professionnels Sud de la Gaspésie (RPPSG), 2013.

⁸ Source, RPPSG, 2012.

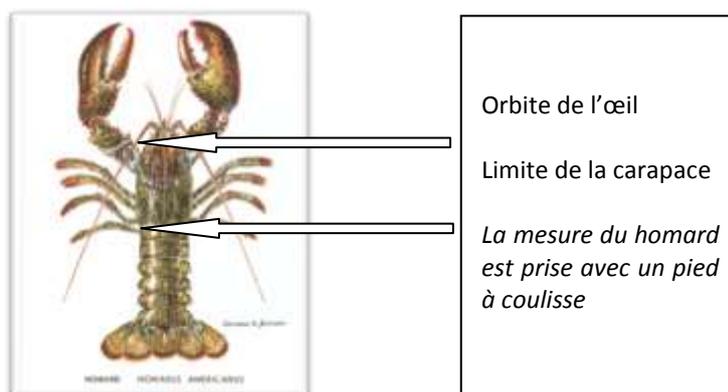
⁹ L'abréviation MRC renvoie à un échelon administratif regroupant les municipalités d'un même territoire qui ensemble forme une entité administrative ayant des compétences et des obligations dans l'organisation territoriale municipale. Source MRC Bonaventure, voir note bibliographique.

place d'un processus de globalisation, processus chargé de veiller aux intérêts économiques mondiaux (Gélinas, 2000)¹⁰. Il importe de signaler que la version contemporaine du système capitaliste renvoie à la naissance d'une nouvelle phase du développement du système économique, une phase plus englobante. Ce système économique ne se contente plus d'une présence en surface à travers un commerce international mais vise désormais une *deep intergation*, c'est-à-dire une implication dans toutes les sphères de la production, de la commercialisation jusqu'à la spéculation (Gélinas, 2000 : 39-41; Moreira, 2004 : 19-22). Ainsi, cette phase plus englobante du système économique, tel que décrit par Gélinas, ne peut être comprise qu'à travers la prise en compte du contexte socio-économique et culturel dans lequel elle se développe (Moreira, 2004 : 17-18). En ce sens, dresser un portrait des enjeux vécus par les pêcheurs de la région sud Gaspésie permettra, tout au plus, d'amorcer une discussion sur les enjeux de la pêche artisanale dans un contexte de mondialisation des marchés, tout en approfondissant notre compréhension sur la relation entre l'être humain et le milieu spécifique qu'est la mer.

Enjeux politico-économiques : réglementation et commercialisation du homard

Les pêcheurs de homard du sud de la Gaspésie ont pris en main leur activité en agissant directement sur les différentes problématiques anticipées, cela depuis plusieurs années déjà. Ce faisant, ils ont démontré leur engagement en faveur du développement social et économique de leur communauté et envers la protection de l'environnement, tel l'habitat du homard. Le programme d'augmentation de la Taille Minimale de Capture (TMC), où la réglementation sur la longueur de la carapace (de l'orbite de l'œil à la limite de la carapace) permise pour la capture du homard fait partie des mesures adoptées par les pêcheurs pour la conservation des ressources naturelles de la région depuis le milieu des années '90.

Figure III - Mesure de homard



Source : Adapté de Carte Postale-Aquarium du Centre de Biologie du Québec-Canada. S.d (1960)

Ce programme reposait dans ces débuts sur une mesure volontaire. Cette mesure est depuis devenue obligatoire, soit un an après son instauration. Pour les zones de pêche au homard (ZPH) 20A, 20B et 21, région sud-gaspésienne, la TMC du homard est passée de 76mm, en 1995, à 82mm, en 2003 (Cf. Fig.V). Pour ce qui est de la zone 19, la taille

¹⁰ Selon Gélinas (*op. cit.* : 21-38), dans le but de mieux saisir les changements au processus de globalisation encourue depuis les années '80, nous devons constater qu'il existe en fait trois mondialisations observables à travers l'histoire.

minimale permise est de 83 mm¹¹. Il faut noter qu'à 82mm, le homard femelle est estimé avoir atteint sa maturité sexuelle, c'est-à-dire être âgé d'environ 8 ans¹².

Le programme de TMC vise donc à assurer la pérennité de la ressource naturelle, permettant ainsi à une classe de homard, celle de plus petite taille, de grossir avant d'être capturée et commercialisée. En retour, ceci permet aussi aux homards femelles de pondre au moins une fois avant d'être commercialisés à leur tour. Ainsi, ce programme assure un revenu aux pêcheurs et favorise la rentabilité de leur entreprise.

Figure IV- Pêcheur prenant la mesure du homard avec un pied à coulisse



Advenant un constat de violation de la loi en matière de TMC, c'est le propriétaire du permis de pêche qui recevra l'amende. Pour l'année 2014, les montants d'amende pour la région de l'Est du Canada ont varié entre 1000\$ à 2 500\$ canadiens. À l'ordonnance de paiement de cette amende s'ajoutent aussi des pressions sociales. Si un pêcheur enfreint les règles établies, sa réputation de bonne pratique est alors ternie au sein de la communauté. Afin d'éviter ces risques, la mesure est généralement réalisée par le capitaine-propriétaire.

Ste-Godefroi, M. Aubin 2014

Cependant, les mesures qui sont en vigueur pour les zones 19-20-21 ne sont pas harmonisées avec celles exigées dans les autres provinces maritimes. Par exemple, en 2009, la TMC pour la ZPH 26B (Nord de la Nouvelle-Écosse) a été fixée à 78mm. Deux ans plus tard, pour cette même zone, la TMC a augmenté pour se fixer à 80mm et un an après, à l'automne 2012, à 82mm. Toutefois, en 2011, pour les ZPH 23, 24, 25 et 26A¹³, la TMC se situait entre 71 mm et 79 mm¹⁴. Ainsi, un des dossiers majeurs dans le secteur de la pêche au homard pour la grande région maritime du Canada est celui traitant de la différence qui existe entre les provinces atlantiques quant à la réglementation sur la TMC du homard. Cette problématique avait déjà été identifiée en 2009 (Aubin, 2012). En 2015, la disparité des réglementations appliquées dans les provinces maritimes demeure encore importante et entraîne des enjeux politiques et économiques avec lesquels les pêcheurs doivent composer.

Au Canada, cette disparité dans la réglementation est spécifique à la pêche au homard et elle est considérée par les pêcheurs comme un mécanisme de compétition

¹¹ Source : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/decisions/fm-2011-gp/atl-026-fra.htm>, visité 2011, MPO, 2009 : 4.

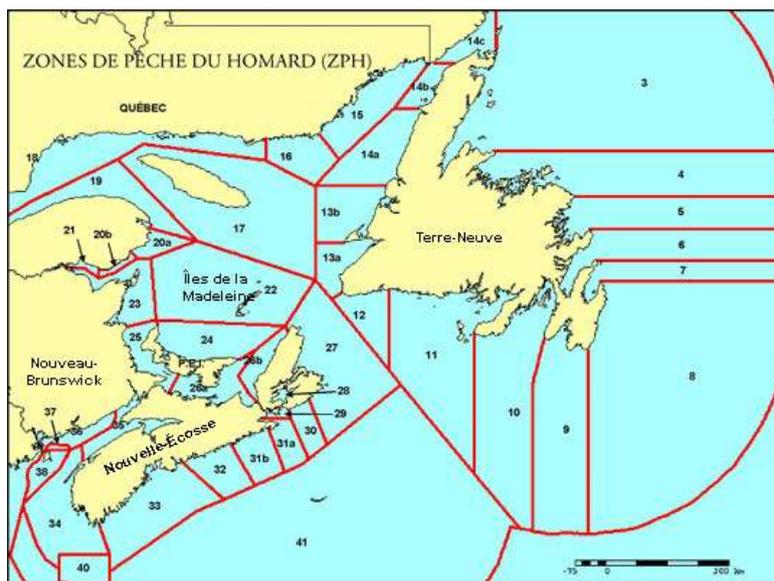
¹² Selon le Ministère des pêches et des océans (MPO), il existe une variation de la maturité sexuelle du homard d'une région à l'autre. Dans le versant nord de la péninsule gaspésienne, le homard femelle prendrait plus de temps à atteindre cette maturité. MPO, 2009 : 3.

¹³ Les zones de pêche 23, 24, 25, 26 se situent dans la région considérée par le MPO comme la plus décentralisée, c'est-à-dire la Région du Golfe qui inclut l'est du Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la côte de la Nouvelle-Écosse donnant sur le détroit de Northumberland, qui inclut elle-même l'ouest du Cap-Breton.

¹⁴ Source : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/decisions/fm-2011-gp/atl-028-fra.htm>, visité décembre 2013.

entre les provinces. En 2014, le petit homard des autres provinces occupait 25% du marché québécois de homard vivant. Celui-ci est privilégié puisqu'il est moins dispendieux pour les ventes de marché à grande surface. Les pêcheurs du Québec ayant opté pour une mesure plus grande sont pénalisés et cette situation est à l'origine de conflits entre les régions¹⁵. Par conséquent, malgré la mise en place d'un programme de TMC en guise de protection de l'environnement, programme pourtant initié par les pêcheurs de la région Sud de la Gaspésie, le homard de plus petite taille en provenance des autres provinces poursuit «sa migration» dans les viviers des grandes chaînes alimentaires¹⁶ et dans les usines de transformation du Québec.

Figure V - Zone de pêche du homard, région Canada Atlantique



Source : OPANO, Ministère des Pêches et des Océans, 2012.

La présence en nombre de ces homards sur le marché québécois provoque une chute du prix à la livre. En début de saison de pêche 2014, dans la région sud-gaspésienne, le homard se vendait à 5.75\$ la livre (12.65\$/kg). Quelques semaines plus tard, le prix donné aux pêcheurs par les usines de transformation était de 4.25\$ la livre (9.35\$/kg)¹⁷. Plusieurs autres facteurs peuvent expliquer une baisse de prix pendant une saison de pêche. L'ouverture de la pêche au homard dans une autre région à la même période, augmentant de ce fait le nombre de homards sur le marché, en est un des facteurs car la concurrence favorise la fluctuation des prix. À l'augmentation de l'offre, s'ajoute aussi l'état de l'économie mondiale et du marché des exportations comme autres facteurs susceptibles d'agir sur le prix du homard (MAPAQ, 2014). Toutefois, ces facteurs n'expliquent pas l'écart entre les coûts de production et les revenus des pêcheurs. Cet écart diminue depuis plusieurs années déjà au point où la pêche devient une activité de plus en plus difficilement rentable. Pour des fins de comparaison, le prix reçu pour un

¹⁵ Il faut toutefois noter ici que le Nouveau-Brunswick, comme certaines régions de la Nouvelle-Écosse, a adopté depuis plusieurs années une politique d'augmentation de la TMC. Par conséquent, dans leur volonté commune d'arriver à une entente concernant une TMC pour l'ensemble des provinces maritimes, le Québec et le Nouveau-Brunswick demeurent des alliés.

¹⁶ L'expression «chaînes alimentaires» fait référence aux magasins qui font partie d'un sous-groupe du secteur de distribution des produits alimentaires et fonctionnant par le biais du commerce au détail. Au Canada, il existe quatre grandes chaînes alimentaires : Sobeys, Métro, Loblays et Canada Safeway.

¹⁷ Le montant identifié est celui donnée par les usines de transformation aux pêcheurs pour la saison de pêche 2014 dans la région sud de la Gaspésie.

homard au quai de débarquement en 1997 pour la région de la Gaspésie était de 4,64\$/lb (10.20\$/kg) (MPO, 2007 : 11)¹⁸. Pour la saison de 2014, il était aux alentours de 4.25\$/lb (9.35\$/kg). L'augmentation des coûts de production et les revenus toujours plus réduits entraînent une perte d'un personnel de relève qui ne voit pas dans la pêche un avenir attrayant et sûr. Afin de rentabiliser leur investissement dans ce secteur, les pêcheurs de homard de cette région doivent généralement pratiquer une pêche polyvalente (mixte).

Enjeux sociaux : homard du Québec comme produit local ?

Aux enjeux politico-économiques s'ajoutent des enjeux sociaux qui, combinés les uns aux autres, donnent un ordre d'idée des éléments et processus à l'œuvre dans l'articulation *local-global* se jouant simultanément au niveau provincial¹⁹ et fédéral.

À l'échelle locale, la mise en place d'un programme de traçabilité par le Regroupement des Pêcheurs Professionnels du Sud de la Gaspésie (RPPSG) se présente comme une autre initiative, recouvrant plusieurs objectifs : a) identifier clairement le homard du Québec par le biais d'étiquette²⁰, b) contourner les éléments négatifs de variation de la norme TMC entre les régions, c) assurer la viabilité économique pour les pêcheurs en activité, d) inciter la relève à investir dans ce secteur. Ce programme, mis en place en 2011, a aussitôt été couronné d'un franc succès. La première année, 30% du homard avait été étiqueté « Aliments du Québec ». En 2012, 100% du homard de la région portait l'étiquette. Un site internet a été créé afin que le consommateur puisse entrer son code d'identifiant et observer une vidéo de quelques minutes sur le pêcheur qui a pêché son homard²¹.

Figure VI - Bracelet d'identification «Aliments Québec»



Homard, M. Aubin 2014

Ce programme de traçabilité a permis une légère augmentation du prix à la livre pour le homard en provenance de la Gaspésie Sud qui revient aux pêcheurs. La campagne de publicité créée autour de cette initiative a permis de développer un lien entre le consommateur et le pêcheur. Elle leur a permis d'être davantage sensibilisés et informés quant aux efforts engagés par les pêcheurs en matière de développement durable et quant aux enjeux socio-économiques auxquels ces derniers sont confrontés. Par conséquent, l'augmentation des ventes du homard de cette région depuis la mise en

¹⁸ Le prix mentionné est évalué sur des homards vivants pesant 1-1¼ lb. MPO, 2007.

¹⁹ Au Canada, la province est une entité étatique qui possède son parlement, ses lois et ses pouvoirs. Toutefois, et tel que mentionné, le Canada a juridiction en matière de pêche.

²⁰ Les étiquettes dont il est question ici sont des bracelets de plastique que l'on fixe sur la patte du homard afin d'identifier sa provenance. Cf. Figure VI.

²¹ Pour information : www.monhomard.ca

place du «programme de traçabilité» démontre que le consommateur est prêt à payer plus cher pour un produit dont il connaît l'origine et les pratiques entourant sa production. Parallèlement aux initiatives de pratique de développement durable et de mise en place de programme de traçabilité, le RPPSG a amorcé en 2013 des démarches pour l'éco-certification de leur homard au sein du Marine Stewardship Council²². La certification a été obtenue le 5 mars 2015.

À l'échelle globale, au Canada, un rapport a été déposé, en 2011, par le Conseil Canadien du Homard (CCH). Ce rapport suggère que soit mis sur pied un programme d'étiquetage standardisé pour toutes les régions maritimes canadiennes²³. Les mandats du CCH se limitent à développer des projets afin de répondre aux problématiques des ressources humaines des usines de transformation, comme l'assurance emploi (programme de lutte et de soutien contre le chômage) et autres dossiers connexes. Or, dans ce rapport 2011 est visée explicitement la mise en marché du homard des Maritimes canadiennes afin de créer des emplois dans les communautés dépendantes de l'activité de pêche. Depuis son dépôt, une campagne de publicité en faveur de la standardisation de l'étiquetage du homard diffusée à l'échelle des provinces maritimes de l'Est du Canada a été mise de l'avant. Des pressions politiques se font nécessairement de plus en plus sentir, au Québec et auprès des associations de pêcheurs de homard de la province. Avec la promotion d'un homard étiqueté «Produit du Canada», qui ne tient pas compte de la certification du homard par le Marine Stewardship Council que certains ont eu ou auront obtenu, le CCH entend développer des mécanismes favorisant le développement du secteur de la transformation, qui favorisera celui des ressources humaines et faciliter l'exportation du homard en grandes quantités. Dans ce dossier, les associations de pêcheurs de la province (le RPPSG notamment) avec l'appui du gouvernement du Québec, demandent aux industriels de la transformation d'appuyer leur programme de traçabilité à l'échelon du Québec, considérant que ce programme leur garanti un produit de qualité.

Toutefois, et selon un des pêcheurs rencontrés [M-14], il est difficile pour les membres du RPPSG de faire valoir leurs points de vue concernant la traçabilité et l'étiquetage du homard, notamment en raison du nombre peu élevé de ses membres (185 à 200 pêcheurs), comparativement aux pêcheurs des Iles-de-la-Madeleine (300 pêcheurs) et du Nouveau-Brunswick (1300 pêcheurs)²⁴ par exemple. Pour le reste des Maritimes, les négociations sur la normalisation pour l'identification du homard canadien se poursuivent. Jusqu'à maintenant, non seulement il n'a pas été question d'augmentation du prix de revient pour le pêcheur, mais ce serait plutôt à ce dernier d'endossé le coût de la mise en place du programme par le biais d'une cotisation sur son revenu. Toutefois, et à première vue, cette standardisation canadienne entrerait en conflit avec les initiatives locales de traçabilité et d'éco-certification déjà mise en place par les pêcheurs de homard du Québec. En normalisant l'identification, on élimine les particularités locale du produit (lieu de la récolte et pratiques adoptées concernant les mesures de gestion de la ressource, étiquetage «produit du Québec» et pratique de

²²La certification du homard se fait par le biais du Marine Stewardship Council (MSC). Celui-ci concède à une association de pêcheurs les titres de pêche durable pour leur produit lorsque ces premiers démontrent, après plusieurs années, études à l'appui, avoir respecté les exigences en frais de méthodes respectueuse de pêche et de protection de l'environnement.

²³ Le CCH est issu d'une initiative de la ministre fédérale des pêches, Mme Gail Shea, en réponse à la crise économique de 2009.

²⁴ Il existe plus de pêcheurs dans la région sud-gaspésienne mais l'adhésion des pêcheurs au RPPSG n'est pas obligatoire contrairement à l'adhésion des pêcheurs du Nouveau Brunswick à l'Union des Pêcheurs des Maritimes (UPM).

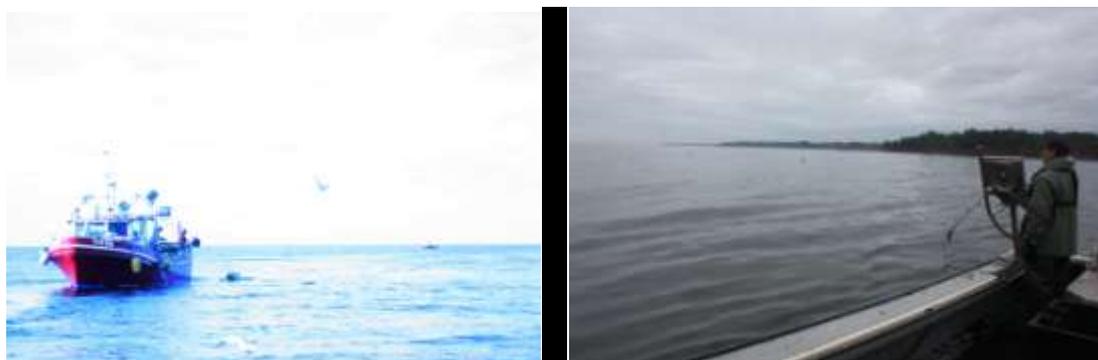
développement durable), on favorise des mécanismes de production et d'écoulement du homard à grande échelle et on facilite, de ce fait, la circulation des capitaux.

Enjeux locaux-globaux : pêche artisanale et relation des êtres humains à leur environnement

Les transformations et perfectionnements techniques de la pêche ont permis aux pêcheurs y ayant accès de mieux appréhender des éléments du milieu marin, milieu par nature instable et souvent incontrôlable. Toutefois, malgré le fait qu'ils aient réussi à réduire certaines incertitudes propres au secteur de la pêche (Acheson, 1981), les pêcheurs doivent toujours composer avec d'autres éléments sur lesquels ils ont peu de contrôle : le déplacement du homard, les modifications dans les fonds marins, les changements dans les courants, l'état de santé du homard, les changements climatiques, par exemple. À travers leur pratique, les pêcheurs développent des compétences et des savoirs sur leur milieu leur permettant de réduire ces incertitudes.

La pêche au homard dans le Sud Gaspésie est considérée par les pêcheurs de cette région comme étant une pêche artisanale basée sur des pratiques traditionnelles. Certes, elle est pratiquée avec le renfort de nouvelles technologies mais elle est toujours exercée sur une production à petite échelle, sur la préservation des traditions et sur des valeurs locales. En ce sens, et parce qu'elle repose sur les relations affectives de la communauté, la pêche artisanale se distancie généralement du développement à tout prix. Par conséquent, en favorisant les relations sociales et les valeurs écologiques, les pêches artisanales montrent comment les communautés côtières, ou littorales, peuvent et doivent prendre en considération l'environnement dans leur pratique (Dyer et McGoodwin, 1994 ; Johnson, 2006 : 753).

Figure VII - Relations avec l'environnement



Pêcheurs de homard, région de Shigawake, M. Aubin 2014

Dès lors, trois éléments peuvent être soulignés comme lieux communs pour l'ensemble des pêcheurs pratiquant la pêche artisanale. D'abord, et cela a été souligné auparavant, la pêche artisanale est la démonstration en pratiques d'une capacité des communautés côtières, qu'elles proviennent du Nord ou du Sud, à tenir compte de l'environnement marin (Dyer et McGoodwin, *op. cit.* ; Johnson, *op. cit.*) et une aptitude des pêcheurs de développer des savoirs sur leur milieu. Ensuite, la particularité de l'économie de la pêche artisanale est de favoriser le développement des communautés littorales en entretenant un retour des retombées de l'activité vers la communauté, soulevant de ce fait la dimension sociale, communautaire et familiale de la pêche. Finalement, cette interrelation entre la capacité à tenir compte de l'environnement dans la pratique de la pêche et celle de favoriser le développement des communautés littorales dépend à son tour de la santé durable de l'écosystème marin. En prenant en

compte la santé de la mer et de ses ressources naturelles dans l'équation de la pratique de la pêche artisanale, le principe d'une codépendance entre l'être humain et son environnement se révèle dans son entier.

Nous savons que le 20^e siècle a aussi été le témoin de l'exploitation en mer des autres ressources comme le pétrole, l'étain, les diamants et le métal; les nouvelles technologies développées permettaient à la fois d'intensifier l'exploitation en cours et d'envisager et d'intensifier de nouvelles explorations et exploitations. En somme, le déploiement des activités humaines dans les zones marines a eu des impacts sociaux et environnementaux désastreux, la surexploitation de la ressource halieutique au Canada et ses impacts négatifs dans les années 1990 (moratoire sur la morue) sont des exemples incontournables (Finlayson, 1994). Depuis, les pressions issues des différents projets de développement sur les espaces et les ressources marines continuent d'accroître les enjeux socio-environnementaux. La région Sud Gaspésie et celle des Maritimes canadiennes n'y échappent pas. Des projets d'exploration pour l'exploitation pétrolière sont en cours dans le Golfe du St-Laurent, le transport de ses matières s'ajouterait aux enjeux locaux de la pêche au homard²⁵.

Réflexions

Selon De Sousa Santos (1997), les inégalités d'échanges, qui sont propres à la mondialisation des marchés, présupposent des origines locales, ce qui veut dire qu'inévitablement la globalisation se joue avant tout localement (De Sousa Santos, *op. cit.* : 82 ; 2006 : 396). En d'autres mots, ce qui est déployé à travers le globe, ce sont les résultats des relations de pouvoir qui se sont d'abord jouées localement (De Sousa Santos, 2006 : 395-396)²⁶. C'est ce que cet article veut mettre en lumière. Le propre de la mondialisation est que l'ouverture des marchés met de côté les enjeux et problèmes locaux, qu'ils soient d'ordre social, écologique ou politiques au profit d'une croissance économique à large échelle. Dans cette optique, et dans le cas de la pêche au homard de la région sud-gaspésienne, il va sans dire que des études plus approfondies devraient avoir lieu sur les impacts que la standardisation de l'étiquetage du homard à l'échelon du Canada pourrait avoir dans le secteur de la pêche au homard, notamment dans celui de la Gaspésie Sud. Ces études spécialisées devraient mettre au jour les initiatives et stratégies locales développées par les pêcheurs et le rôle des organisations sociopolitiques émergentes œuvrant pour le maintien de la pêche artisanale dans cette région, en réponse aux pressions de l'économie mondiale. Il y a tout lieu de croire que de telles études révéleraient le fait qu'il y ait des différentes visions concernant le mode de développement de la pêche artisanale et l'importance de l'environnement dans le développement des activités humaines. Somme toute, les diverses modes d'appropriation et les diverses modes d'interprétation de l'environnement rendent compte de la complexité des activités humaines et du rôle que les êtres humains peuvent jouer dans la transformation de l'environnement (Kottak, 1999 ; Little, 1999).

²⁵ Des sociétés d'exploration et d'exploitation pétrolière ont récemment entrepris des études d'exploration d'énergie fossile, notamment à Gaspé, à l'île d'Anticosti et dans le Golfe St-Laurent. Le développement de ce secteur a participé à l'émergence de mouvements de protestations populaires pour la protection de l'environnement marin. Ces dossiers seront à suivre dans les années à venir.

²⁶ Selon De Sousa Santos (1997 : 82-85), parce que la globalisation se joue à travers des relations sociales, la complexité et la variété des ses relations l'amène à parler de plusieurs globalisations plutôt qu'une seule.

Conclusion

La tendance aux organismes de développement et à certains gouvernements à considérer le secteur de la pêche comme toutes autres activités économiques nuit à la compréhension de l'interrelation entre les différents systèmes sur lequel cette dernière repose. Outre la dimension de rentabilité économique, d'autres dimensions sont à considérer dont celles politiques, celles environnementales en lien avec la santé de la ressource naturelle et, en conséquence, celles sociales assurant un développement qui ne fragilise pas les communautés côtières qui dépendent de cette ressource. Lors de projet de développement, les enjeux méritent d'être examinés dans leur dynamique *local-global*. L'examen du développement du secteur de la pêche au homard au Canada doit nécessairement inclure une attention sur ses impacts sur la pêche au homard dans la région Sud Gaspésie. Idéalement, le développement du secteur doit essentiellement reposer sur une vision multidimensionnelle pour atteindre un équilibre entre le développement du secteur, la durabilité des ressources et la viabilité de la pratique de la pêche pour les pêcheurs et la relève. La pêche au homard en Gaspésie est une activité dans laquelle ont été conçues et initiées des mesures pour protéger la ressource, assurer la rentabilité économique de l'activité et de la communauté tout en encourageant une relève pour le secteur. Les réglementations et l'économie concernant la pêche artisanale reposent sur une production à petite échelle, une logique différente de celle d'une production à grande échelle. Il ne fait aucun doute que des principes de la pêche artisanale puissent être exportés à d'autres régions, mais on ne peut standardiser ni intensifier sa production à l'échelon de plusieurs régions sans se soucier des impacts sociaux et environnementaux susceptibles d'être générés localement. Il est trop tôt pour se faire une idée claire et précise de la nature des impacts que les différents enjeux auront sur la pêche au homard dans la région Est du Canada, Gaspésie Sud compris. Toutefois, une réflexion s'impose en ce qui concerne la pêche au homard dans un contexte de mondialisation²⁷.

Bibliographie

- Abgrall, J.F. et P. Rainelli (1983). La pêche québécoise et son contexte général, *Norois*, 119, 333-347.
- Acheson, J. M. (1981). Anthropology of Fishing, *Annual Review of Anthropology*, 10, 275-316.
- Aubin, M. (2012). *La voi (e) x de la mer : impacts des changements politiques, sociaux et environnementaux sur les pratiques et savoirs locaux des pêcheurs de homard de la région sud de la Gaspésie*. Mémoire de Maîtrise : Université Laval. No notice : a2256129
- Bariteau, C. (1981). Pêche et contrôle militaire: effets économiques et contrainte politique sur les pêcheries du Québec, *Anthropologie et Sociétés*, 5, 1 : 135-163.
- Breton, Y. (1994). Liens entre pêche industrielle et pêche artisanale. Changements et conséquences pour la recherche », *Anthropologie et Sociétés*, 18, 1, 96-106.

²⁷ Remerciements : Tout d'abord, il faut remercier les capitaines-propriétaires qui m'ont accueilli sur leur bateau car nos conversations ont été éclairantes. Je remercie aussi les aide-pêcheurs qui ont bien voulu m'apprendre les différentes techniques de la pêche et qui ont répondu à mes nombreuses questions : merci pour votre accueil. Ensuite, je remercie le personnel du Regroupement des pêcheurs professionnels du Sud Gaspésie (RPPSG), dont Jean Côté. Enfin, je remercie le directeur général du RPPSG, O'Neil Cloutier et le directeur général de l'Union des Pêcheurs Maritimes (UPM) du Nouveau Brunswick, Christian Brun.

- Bryant, R., L. (1992). Political Ecology. An Emerging Research Agenda in the Third World Studies, *Political Geography*, 11, 1, 12-36.
- Dyer, C. & J. McGoodwin (1994). Introduction : 1-16, *Folk Management in the World Fisheries*, Niwot; Universtiy Press of Colorado.
- Desjardins, M., Frenette, Y., Bélanger, J. et B. Héту (1999). *Histoire de la Gaspésie*, Nouv. Éd., Ste-Foy (Qué), Les Presses de l'Université Laval.
- De Sousa Santos, B., (1997). Vers une conception multiculturelle des droits de l'homme, *Droits et Sociétés*, 35, 79-96.
- De Sousa Santos, B. (2006). Globalizations, *Theory, Culture & Society*, 23 : 393-399.
- Escobar, A. (1997). Anthropologie et développement, *Revue internationale des sciences sociales*, 154, 539-559
- Escobar, A. (2004). Beyond the Third World: imperial globility, global coloniality and anti-globalisation social movements, *Third World Quartely*, 25 (1), 207-230.
- Finlayson, A. C. (1994). *Fishing for truth. A Sociological Analysis of Northern Cod Stock Assessments from 1977-1990*, St. John's, ISER Books.
- Gélinas, J. B. (2000). De la mondialisation à la globalisation : 21-51, dans *Globalisation du monde. Laisser faire ou faire ?* Montréal : Écosociété.
- Johnson, D.S. (2006). Category, narrative and value in the governance of small-scale fisheries, *Marine Policy*, 30: 747-756.
- Kottak, C.P. (1999). The New Ecological Anthropology, *American Anthropologist*, 101 (1), 23-35.
- Lemoine, J.-M. (1863). *Pêcheries du Canada-Québec : Atelier topographique du Canadien*, s.l.
- Lepage, A. (1992). Crises de subsistance dans une économie régionale : les communautés de pêcheurs de la baie des Chaleurs, 1815-1850, *Anthropologie et Sociétés*, 16 (2), 37-54.
- Little, P.E. (1999). Environments and Environmentalisms in Anthropological research: Facing a New Millenium, *Annual Review of Anthropology*, 28, 253-84.
- McCay, B. J. (2001). Environmental Anthropology at Sea: 254-272, dans C. L. Crumley (eds.), *New Directions in Anthropology and Environment Intersections*, Lanham, Rowman et Littlefield Publishers.
- McGoodwin, J. R. (1990). *Crisis in the World's Fisheries, People, Problems, and Politics*, Stantford, California, Stanford University Press.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec, (2012). *Monographie de l'industrie québécoise du homard d'Amérique*, Direction des analyses et des politiques, Direction générale des pêches et de l'aquaculture.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (2014). *L'industrie du homard au Québec. Comprendre l'évolution du prix au débarquement et ses différents déterminants*. Direction des études et des perspectives économiques, 15 p., septembre 2014.
- Ministère des Pêches et des Océans (2007). *Analyse économique et commerciale du homard*, Direction des politiques économiques, MPO-Région de Québec.
- Moreira, M. B. (2004). Agriculture and Food in the Globalization Age, *International Journal of Sociology of Agricultural and Food* (IJSAF), 12: 17-28.
- Samson, R. (1981). Gaspé 1760-1830 : l'action du capital marchand chez les pêcheurs, *Anthropologie et Sociétés*, 5 (1), 57-85.
- Samson, R. (1984), La Gaspésie au XIXe siècle : espace maritime, espace marchand, *Les Cahiers de Géographie de Québec*, 28, 73-74, 205-221.

MRC de Bonaventure, Shéma d'aménagement révisé, 1^{er} projet, 2004-disque compact 2008, Données socio-économiques, <http://fr.cldbbonaventure.com/donnees-socio-economiques.html>, récupéré Avril 2012.